



Compte-rendu de l'Assemblée Générale LSA

Samedi 23 janvier 2021 par Zoom

1. Scriptes présents

- Membres LSA présents :

Estelle Bault, Lara Gallouët, Natasha Gomes De Almeida, Rachel Goldenberg, Marjorie Rouvidant, Brigitte Schmouker, Nathalie Alquier, Valérie Chorenslup, Laurence Couturier, Anaïs Delpierre, Karinne Lecoq, Chloé Rudolph, Gaëlle Tardif, Charles Jodoin-Keaton, Pauline Pêcheux, Antonia Olivares, Kaija Helweg, Francine Cathelain, Julie Lupo, Yannick Charles, Joëlle Binisti.

- Les assistants.es :

Membres ASJS : Angèle Pignon, Marina Bouscarrut

2. Désignation du président de séance, du modérateur et du rédacteur du compte-rendu

Présidente de la séance :

Modératrice: Pauline Pêcheux

Rédactrices du compte-rendu : Estelle Bault

3. Historique de nos liens avec Cineklee :

Odile Levasseur développeur de l'application est venue chercher auprès des membres volontaires de l'association notre expertise et savoir-faire pour créer un logiciel de travail dédié au métier de scripte. Les applications complètes telles que ScriptE et Scriptevolution étaient alors en plein essor. Parce que nous avons d'abord craint qu'un outil clé en main puisse permettre à des productions peu scrupuleuses de nous remplacer sur le plateau, nous avons décidé d'axer, dans un premier temps, le travail de développement de l'application sur les étapes de la préparation. Ainsi dans une phase d'échanges puis de tests en situation avec Odile Levasseur nous avons élaboré un module de préminutage/continuité/dépouillement très complet et personnalisable pour la préparation des films et séries.

L'utilisation des appareils numériques à la maison et sur les plateaux, nous a convaincu de compléter ce premier volet par un rapport production et un module de classement des photos raccords.

Aujourd'hui pour compléter le volet tournage, se pose la question du développement d'un module de rapports montage.

Après discussion entre les membres présents, un avis favorable se dégage avec toutefois quelques questions :

- vers une application complète avec par exemple l'ajout du scénario ?
- possibilité d'utiliser tout ou partie des modules ?
- Le coût du développement et répercussions sur le prix de la licence ?

Nous évoquons par ailleurs les productions qui travaillent avec des logiciels globaux de classement des données où chaque corps de métier peut venir alimenter ou piocher les éléments nécessaires à son travail en prépa et pendant le tournage comme Lock it ou Outlook movie.

Dans ce cadre, il nous semble important de rester attentifs et vigilants pour préserver notre indépendance et notre liberté quant à nos pratiques et aux outils que nous voulons utiliser. Il faut aussi garder la main sur le partage de nos données et les documents que nous produisons.

Nous convenons qu'un atelier de travail doit être créé pour réfléchir à la mise en œuvre de ce module montage ; toutes les questions afférentes à ce sujet devront être débattues avec Odile Levasseur surtout si nous nous acheminons vers une application scripte plus complète homologuée et labellisée LSA.

4. Les 15 ans et maintenant 16 ans de l'association :

Le contexte actuel ne nous permet pas de nous projeter vers un évènement festif, nous n'envisageons rien de concret tant que nous n'aurons pas la possibilité de nous rencontrer.

Sujet en chantier qui fera l'objet d'un atelier, évènement qui peut-être sera à associer à d'autres sujets de réflexion ou autres évènements de notre association.

5. Revalorisation de notre métier, collectif scriptesXXI :

Valérie et Charles se chargent de nous rappeler l'historique et les dernières avancées du groupe.

- Syndicat : Le Spiac accepte de porter la revalorisation de notre salaire et nos revendications lors des commissions mixtes paritaires. Il nous incombe de trouver les arguments de cette revalorisation.
- Rachel Silvera : nous avons rencontré cette économiste, professeur de la Sorbonne suite à la diffusion d'un reportage de cash investigation sur les salaires homme/femme auquel elle avait participé. Elle nous offre une analyse différente et un regard nouveau en classant notre profession dans les métiers dits à « prédominance féminine ». Elle ancre le sujet de la revalorisation dans les débats actuels sur la place des femmes dans le monde du travail et dans la société en général.
- Déconfinement : au sortir du confinement certaines de nos consœurs se trouvent en difficulté à la reprise des tournages, les conditions de travail avec certaines productions se durcissent et quelques productions se radicalisent en profitant de la nécessité de faire respecter les normes anti-covid pour restreindre le nombre de techniciens sur les plateaux. Nos stagiaires sont les premiers à en faire les frais. Cette situation permet de croiser les témoignages et de faire des rapprochements avec des scriptes extérieures à LSA.
- Collectif : la problématique de la revalorisation n'est pas qu'un sujet interne à notre association, il semble nécessaire d'ouvrir l'atelier revalorisation LSA à des membres extérieurs pour confronter nos points de vue et fédérer largement au sein de LSA et à l'extérieur autour de ce sujet ; se crée alors le collectif scriptes XXI qui commence à travailler avec Rachel Silvera

et Fanny Gallot une jeune historienne chercheuse qui se propose de trouver un post doctorant qui pourra mener une étude de notre métier.

- Financement : Se pose alors très vite la nécessité de chercher des soutiens et des financements pour mener ce travail de recherche. Le collectif prend rendez- vous au CNC et auprès de différents organismes pour trouver dans un premier temps comment financer le travail du chercheur.
- Représentativité : Il nous faut considérer l'estime, la notoriété de Lsa qui au fil des ans et des échanges avec les partenaires extérieurs a su rendre visible nos exigences, porter nos revendications, donner du crédit à notre métier et mettre en évidence la légitimité de nos demandes. Nous réalisons que le collectif nous fait repartir à zéro, que pour nous faire entendre et porter notre parole avec toute la crédibilité nécessaire il faudra faire un travail de communication conséquent.
- Communication : La création du collectif Scripte XXI a suscité quelques interrogations, incompréhensions et a même créé quelques dissensions de la part des membres de LSA. Les scriptes extérieures LSA au sein du collectif n'ont pas non plus imaginé que LSA pourrait se dissocier du Collectif Scriptes XXI et ne pas être totalement investi et partie prenante dans les actions engagées par le collectif. Nous décidons donc de changer de fonctionnement en laissant LSA reprendre la main sur la gestion du dossier. Ainsi dans un souci d'efficacité et pour fédérer le plus grand nombre, il est convenu que LSA relance le sujet en interne et invite lors de moments choisis, les scriptes extérieures à nous rejoindre pour échanger nos points de vue et élaborer une réflexion commune.
- Actions à venir : La crise sanitaire rend nos démarches plus difficiles mais nous mettons tout en œuvre pour :
 - Rencontrer Agnès Saal qui s'occupe de la parité et des questions homme/femme au sein du ministère de la culture.
 - Organiser une rencontre avec le CNC.
 - Se rapprocher du collectif 50/50
 - Préparer une discussion publique, ouvrir notre réflexion vers l'extérieur. Se positionner et œuvrer pour un choix de communication et élargir la discussion avec d'autres métiers à prédominance féminine du secteur.

5-Débats :

S'EN SUIVENT QUELQUES ÉCHANGES.

CE QU'ON PEUT TIRER COMME CONCLUSION A L'ISSUE DE CE DÉBAT :

Il semble que nous soyons tous d'accord pour dire qu'on veut négocier une augmentation de salaire.

Reste à décider et ce n'est pas une mince affaire :

- VOCABLE : Sous quel nom ? quel vocabulaire utiliser pour définir notre démarche ? Il semblerait que le terme revalorisation puisse véhiculer une connotation trop négative et insinuer que notre métier n'est pas considéré à sa valeur. Qui dit revalorisation, induit l'idée de dévalorisation.
- SEXISME/FEMINISME : Même si on admet que le travail de Rachel Silvera paraît astucieux dans ce qu'il laisse entrevoir comme nouvel angle d'attaque pour défendre nos salaires, il s'ancre malgré tout dans les réflexions et tendances actuelles sur la place de la femme dans notre société. Comment surfer sur la vague féministe sans avoir l'air opportuniste ? Comment dans cette thématique associer notre projet sans se placer dans le camp des victimes ?

Comment considérer les problématiques liées au sexisme quand on accepte de se définir comme un métier à prédominance féminine ? Toutes ces questions et surement d'autres viendront alimenter la réflexion du groupe

- **HARCELEMENT :**

On convient que ces faits graves sont à considérer avec le plus grand sérieux et qu'ils entrent dans un autre registre, qu'il faut s'en occuper par ailleurs.

La CST qui a organisé des réunions sur le sexisme et le harcèlement encourage chacune des associations à avoir une antenne harcèlement avec un ou des représentants capables d'accompagner les victimes de faits de harcèlement. Le CNC a de son côté mis en place des formations destinées aux productions.

Le SPIAC CGT offre un temps de formation sur ce sujet lors de son stage confédéral.

LIGNE « ÉDITORIALE » ET COMMUNICATION :

Le fonctionnement du groupe revalorisation ainsi que la gestion d'autres groupes de travail ont suscité quelques désaccords au sein de l'association. Nous convenons qu'il sera nécessaire de parler ensemble de la liberté de parole et de la communication au sein même de l'association.

Toutes nos décisions internes concernant le mode de communication auront évidemment des répercussions sur la manière dont nous voulons échanger et communiquer vers l'extérieur de l'association.

Certains membres proposent même de rédiger « un programme » ou « une profession de foi » pour définir nos objectifs communs et les actions à mener face à des sujets de société fondamentaux qui exigent de nous un positionnement clair et qui fasse aussi consensus parmi nos membres.

Nous convenons que ces débats devront avoir lieu lors d'une AGE et qu'en attendant nous devons travailler sur ces questions dans les ateliers.

Propositions d'ateliers

Atelier Statuts : pour revoir la manière de fonctionner en interne et simplifier certains procédés.

Atelier éco-prod : définir au sein de notre association une ligne écologique sur le modèle de l'AFR (Association Française des Régisseurs) qui vient de créer le label EcoRégie.

Ateliers négociations : un sujet toujours d'actualité...

Ateliers pratiques du métier : préminutage et travail de préparations

De manière plus générale nous évoquons le site de notre association avec cette idée, plusieurs fois évoquée les années précédentes, de traduire en anglais une partie de nos publications et de continuer d'élargir notre champ d'action vers l'extérieur avec par exemple le travail d'interview des scriptes étrangères qui continue.

Le fonctionnement de l'Académie des Césars a évolué, certains membres LSA avaient postulé pour faire partie des différents collèges, une seule scripte a été retenue pour faire partie de la section mise en scène : Françoise Thouvenot, scripte non membre.

6-VOTES:

1/Remboursement transports et frais de déplacement pour membres (du bureau ou pas) représentant LSA lors d'une réunion officielle.

Ce point a déjà évoqué lors de la mini AG de novembre (Oui 23 /Non 5 /NSP 1) avec une enveloppe ouverte, gérée par le bureau en fonction du besoin avec possibilité de revoir ce budget pour permettre aux personnes loin de pouvoir assister à certaines réunions ou événements officiels .

Mais ce point n'étant pas à l'ODJ il n'est pas possible de voter .

Le vote est reporté car la question a été mal formulée.

Il faut organiser ce vote via la liste en fixant une limite financière « jusqu'à hauteur de » sauf cas exceptionnel.

Question :« LSA peut ponctuellement rembourser les frais inhérents à la participation d'un membre de l'association à un événement représentant LSA dans la limite d'une enveloppe raisonnable » : oui ou non

2/Nouveau Bureau

13 membres se sont présentés pour faire partie du bureau.

Nous accueillons avec joie les nouvelles forces vives au sein de ce bureau.

Il y a la nécessité pour Rachel d'être secondée par une personne qui pourra la remplacer dans l'année.

Le bureau est validé à l'unanimité sauf Brigitte et Francine car elles ne sont pas à jour de leur cotisation.

2012 sera une année blanche sans cotisation.

Nouveau bureau (ordre alphabétique) :Nathalie Alquier,Estelle Bault,Valérie Chorenslup,Laura Cordeboeuf, Laurence Couturier,Anais Delpierre,Kristine Ferrer,Lara Gallouët,Estelle Gérard,Rachel Goldenberg,Julie Lupo,Audrey Mulin,Angèle Pignon.

Le bureau se réunira une première fois afin d'élire nos nouvelles présidentes et de répartir les tâches au sein du bureau.

3/Doit-on organiser une AGE pour débattre de la ligne éditoriale de LSA et mettre en place avec le nouveau bureau tous les ateliers et thèmes à aborder cette année ?

Une AGE sur la structure de la parole et de la communication de LSA serait liée à la valorisation des salaires.

Vote pour ou contre une AGE (14 ou 15 pour et 2 qui ne peuvent pas voter et une abstention).

La discussion tourne autour de la pertinence de faire cette AGE via zoom ou d'attendre (mais combien de temps ?) pour la faire en « présentiel ». Les avis sont partagés.

Nous nous quittons confiants sur l'avenir de notre association qui entame sa 16 eme année d'existence mais nous regrettons de n'avoir été que 22 membres présents cet après-midi pour débattre et décider ensemble.